

Le complément d'objet indirect (COI)

- ◆ Le complément d'objet indirect dépend du verbe. Il fait donc partie du groupe verbal.
On ne peut généralement ni le déplacer ni le supprimer sans enlever du sens au verbe qu'il complète.
- ◆ Un verbe peut avoir plusieurs compléments d'objet : un COD + un COI ou deux COI.

GV

L'arbre [offre] ses blanches aux hirondelles.

Sujet Verbe COD COI

GV

L'arbre [servait] d'abri aux oiseaux.

Sujet Verbe COI COI

- ◆ Un COI est généralement composé :

- d'une préposition (à, de...) + un nom propre ou un GN
Le musicien pense à Mozart. Il parle de son instrument.
- d'une préposition (à, de...) + un verbe à l'infinitif
Le musicien pense à réussir. Il parle de réussir.

ou

d'un article défini contracté (au, aux, de, des) +
un nom propre ou un GN

Le musicien pense **au** futur. → au = à + le

Il parle **des** grands artistes. → des = de + les